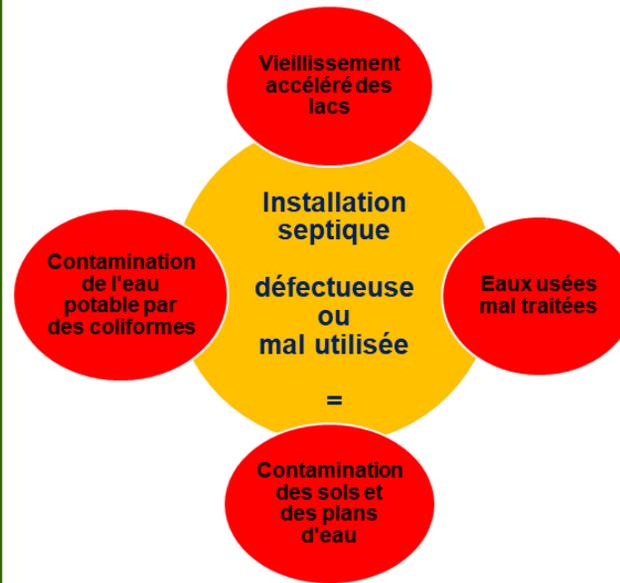


### Avis important

Cette publication n'est fournie qu'à titre informatif. Les textes qu'elle contient ne remplacent pas les règlements et documents administratifs auxquels ils font référence. Ils ne constituent pas une interprétation juridique des dispositions des règlements municipaux, ni d'aucune autre loi ou règlement provincial ou fédéral.



### Service de l'urbanisme et de l'environnement



88, chemin Masson  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson  
(Québec) J0T 1L0

Tél. : 450 228-2543, poste 232  
Sans frais : 1 855 228-2545  
[sec-urb@lacmasson.com](mailto:sec-urb@lacmasson.com)

[www.lacmasson.com](http://www.lacmasson.com)



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

## Impacts d'une installation sanitaire défectueuse et réglementation à venir



Beaucoup  
passionnément  
... à la folie!

Les installations septiques ont pour rôle d'évacuer et de traiter les eaux usées des résidences isolées.

Les installations septiques non conformes et/ou défectueuses peuvent causer des problèmes au niveau de la santé et de la sécurité des utilisateurs de puits et de plans d'eau avoisinants. Il peut aussi y avoir de grands impacts sur l'environnement!

## **À Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson :**

- 501 installations datent de 1940 à 1980 (*plus de 40 ans*)
- 306 installations datent de 1981 à 1990 (*plus de 30 ans*)

***Donc 807 installations ont de plus de 30 ans.***

Les municipalités du Québec ont la responsabilité d'appliquer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22). Différents aspects sont touchés par la réglementation. À titre d'exemple, notons la vidange ainsi que le contrôle des nuisances relativement aux installations septiques.

## **Saviez-vous que :**

- 1) une installation septique conforme, en plus de contribuer à la santé des humains, préserve l'environnement;
- 2) la durée de vie moyenne d'une installation septique bien entretenue et bien conçue est d'environ 25 ans.

Pour respecter ses obligations ainsi que préserver la santé de ses citoyens et l'environnement, la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson procédera à une ***mise aux normes des installations sanitaires***. Pour ce faire, la Ville prévoit exiger des propriétaires d'installations vieillissantes un rapport de « fonctionnalité », c'est-à-dire une preuve que l'installation ne pollue pas.

**Aussi, tous les citoyens concernés recevront l'information par un document de la Ville.**

**Dans un objectif de sensibilisation et d'information aux citoyens, la Ville organisera, à l'automne, une conférence publique sur les installations septiques.**